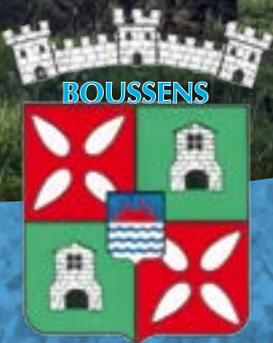




VIVRE À BOUSSENS

Bulletin Municipal / 1^{er} semestre 2019



Budget communal
et informations
sur les taxes
› p. 4

Les réalisations
et décisions
de la commune
› p. 6

BousSENS-Infos
Culture-Animations
› p. 15

Vie associative
› p. 20



Sommaire

LE MOT DU MAIRE	P 3
BUDGET COMMUNAL ET INFORMATION SUR LES TAXES	P 4
LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE	P 6
VIVRE ENSEMBLE À BOUSSENS	P 13
BOUSSENS INFOS-CULTURE-ANIMATIONS	P 15
LA VIE SCOLAIRE	P 17
LA VIE ASSOCIATIVE	P 20
L'ÉTAT CIVIL	P 31
BOUSSENS SERVICES	P 32

*Le Maire, le Conseil Municipal
et les employés communaux vous souhaitent
un très bel été.*

VIVRE A BOUSSENS
Bulletin d'informations municipales
Mairie – 31360 BOUSSENS
bulletin-municipal.boussens@laposte.net

Comité de rédaction et de communication : M. SANS, Maire de Boussens
Mmes GÉRARD Sylvie - DARMANI Guylaine - AIMONE-CAT Françoise - FALEMPE Karine

Photos : Associations

Reproduction interdite sans autorisation

Imprimé par REPRINT – 31200 TOULOUSE





Boussinoises, Boussinois, Chers Amis

Nous venons de vivre les élections européennes, à Boussens la participation a été faible : 53%, alors qu'elle était de 56% dans la Haute Garonne.

C'est la première fois que cette situation se produit dans notre village. C'est dommage car le suffrage universel nous permet de nous exprimer, c'est une vraie consultation citoyenne.

Et puis ces élections sont importantes. Elles vont donner à l'Europe une nouvelle gouvernance qui devra trouver des solutions aux nombreux problèmes que connaissent la plupart des pays et aussi préparer, nous l'espérons tous, un avenir meilleur pour nos enfants.

A propos de nos choix, de notre action, que vous trouverez développés dans les pages suivantes, nous poursuivons sur la même trajectoire, nous avançons : **« celui qui n'avance pas recule »**.....

Nous ne voulons pas que notre village recule, alors que les autres avancent. Son développement, sa démographie et la qualité de vie sont nos préoccupations....

Nos décisions s'inscrivent toujours dans une volonté de **répondre aux besoins du plus grand nombre**. Certaines décisions et mesures à venir ne dépendent plus de nous mais de la Communauté des Communes. Nous les avons exposées dans les bulletins précédents, elles concernent essentiellement les collectes. Certains d'entre vous sont inquiets, je les comprends, je les ai reçus... Nous devons vous informer des changements mais vous dire aussi que **la Mairie sera toujours attentive et bienveillante avec celles et ceux qui seront en difficulté**.

Je rappelle que c'est la loi, la loi Notre, qui a organisé les compétences des différentes collectivités. L'administration et la gestion de nos communes se sont transformées depuis 2015... Les élus ont dû s'adapter et rester sereins !!!!

Faire preuve de sérénité semble être, en cette période, difficile car même dans les petites communes, nous devons trouver des solutions aux divers problèmes :

- Le besoin de logements, notamment locatifs, à Boussens, nous y répondons, directement ou avec des partenariats....
- La situation économique permet certes à certains de continuer d'avancer allègrement, alors que les plus fragiles sont encore plus fragilisés, nous le voyons tous les jours à Boussens... Les impôts, les charges diverses, le prix des repas à la cantine n'ont pas été augmentés....

- Les bénévoles se mobilisent, sans compter les heures, pour porter des projets collectifs, animer des associations, où chacun peut s'exprimer, se réaliser, c'est le cas à Boussens...

- Les acteurs économiques cherchent de nouveaux modèles de développement. A Boussens les entreprises locales ont trouvé des solutions sur place, c'est une chance...

- Le réchauffement climatique est bien là !!! La biodiversité se dégrade, il ne faut pas remettre ces problèmes au lendemain, nous sommes tous concernés, nous avons fait des choix....

- Les élu-e-s tiennent leur rôle en étant à l'écoute, en essayant d'apporter des réponses, en faisant des choix, en dessinant ce que pourrait être demain..... Nous agissons, nous continuerons d'agir pour améliorer le cadre de vie, les services de proximité, les équipements pour les enfants, pour que notre village soit toujours accueillant, agréable et facilite la vie de tous.

Nous vous souhaitons un bel été, de bonnes vacances et une bonne lecture de ce bulletin.

Nous vous redisons notre disponibilité, la porte de la Mairie est toujours ouverte...

Nous adressons nos félicitations à tous ceux qui ont eu des succès, scolaires, professionnels, et la bienvenue aux nouveaux Boussinois.

L'équipe municipale : élus et personnels

Christian SANS,

Votre Maire et Conseiller Départemental





LES CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 11 mars 2019, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le compte administratif (CA) et le compte de gestion de l'année 2018.

Lors de cette réunion, les conseillers municipaux ont analysé les résultats du compte administratif ainsi que l'évolution des dépenses et des recettes ces dernières années. Les tableaux et graphiques comparatifs sont exposés dans le bas de la page.

Ils ont débattu des orientations budgétaires pour l'année 2019. Plusieurs choix ont été faits :

- Maintien des subventions aux 45 associations avec un total de 73 000 €,
- Maintien des taux d'imposition à savoir : TH : 4,62 %, FB : 9,68 %, FNB : 50,59 %,
- Programmation des travaux d'investissement : voirie, logements, lotissements et des achats ...

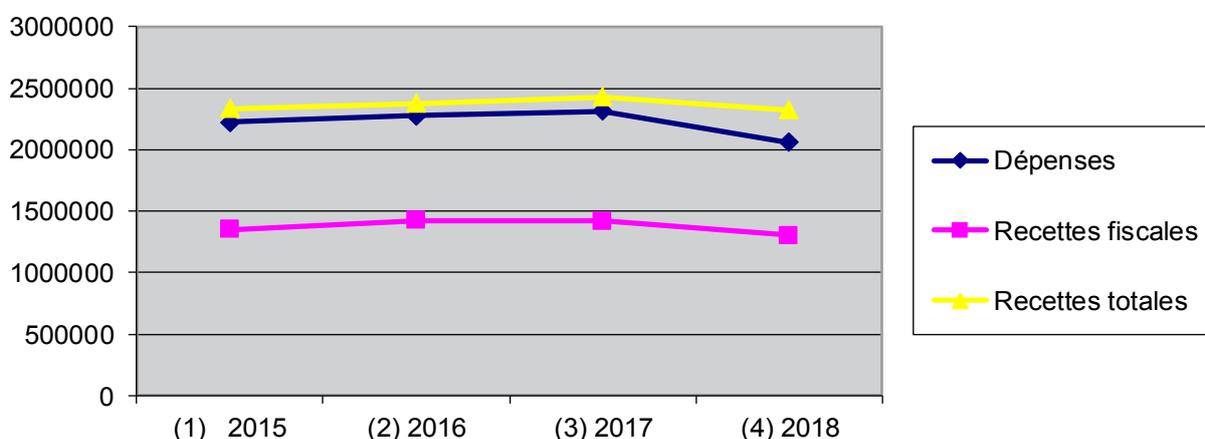
- Le 16 avril dernier, le Conseil Municipal était réuni pour voter, à l'unanimité, le budget prévisionnel 2019 : 5 388 020,18 € en fonctionnement et 2 477 837,08 € en investissement.

Il a aussi voté, comme exigé par le règlement, un budget annexe pour la construction des 8 logements, « la résidence Fifi » et un budget annexe pour le nouveau lotissement « Pentens 2 ».

A propos de la fiscalité (les taxes ménages) les taux sont inchangés, pour la commune, mais aussi pour la Communauté des Communes.

Comparatif des comptes administratifs du fonctionnement des années précédentes

Années	(1) 2015	(2) 2016	(3) 2017	(4) 2018
Dépenses	2 224 287	2 275 729	2 312 702	2 057 686
Recettes fiscales	1 350 205	1 426 922	1 418 309	1 301 502
Recettes totales	2 334 758	2 376 300	2 430 327	2 322 700



RÉFLEXIONS, OBSERVATIONS ET ORIENTATIONS POUR 2019

Les recettes fiscales n'augmentent pas, elles diminuent !! Les recettes totales progressent légèrement du fait des revenus propres de la commune :

les loyers et des locaux d'activité.... Les dépenses et les recettes totales s'écartent, nous avons évité « l'effet ciseaux » (intersection des 2 courbes !!) car les dépenses de fonctionnement ont été contenues.

Le report des excédents du CA des années précédentes n'est pas indiqué dans le tableau et le graphique car il s'agit des économies de trésorerie. Ces économies ne doivent pas être utilisées pour le fonctionnement mais elles sont utilisées pour les investissements.

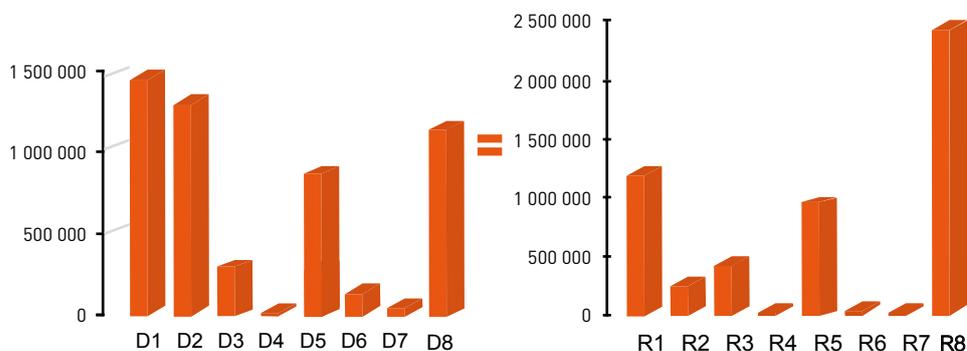
Conclusion :

Il faut faire des investissements qui produisent des recettes et diminuer si possible les dépenses de fonctionnement.

FUNCTIONNEMENT

Les dépenses en euros		5 388 020
Charges générales	D1	1 435 940
Charges de personnel	D2	1 326 000
Charges courantes	D3	288 833
Intérêts des emprunts	D4	1 000
Dépenses exceptionnel. PPRT	D5	932 500
Atténuation des produits	D6	172 000
Opérations d'ordre et amortiss.	D7	67 105
Virement à l'investissement	D8	1 164 642

Les recettes en euros		5 388 020
Impôts et taxes	R1	1 292 184
Dotations et participations	R2	167 129
Revenus des immeubles	R3	437 000
Atténuation de charges	R4	10 000
Reprise sur provisions	R5	916 000
Produits des services	R6	74 600
Produits exceptionnels	R7	12 682
Report excédent année 2018	R8	2 478 425

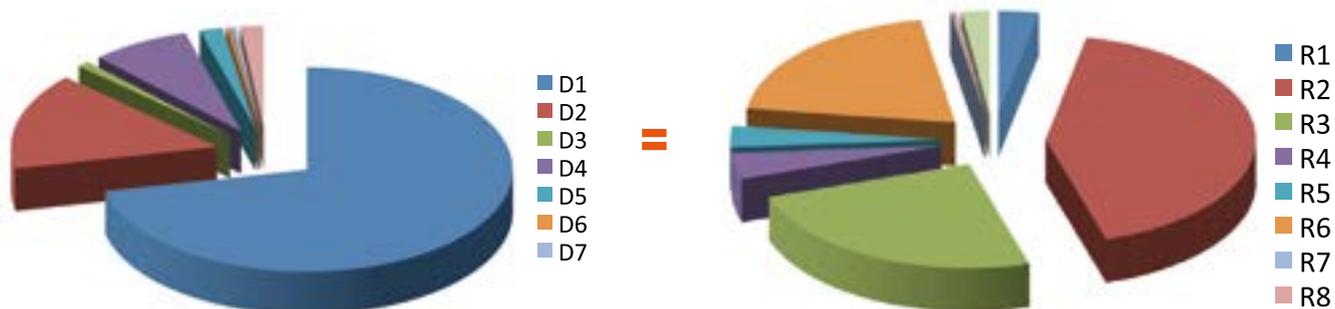


- Les prévisions de dépenses D1, D2, D3 représentent le fonctionnement de la Commune, elle sont encore élevées.
- La dépense D4 représente les intérêts des emprunts, elles sont très faibles mais voir «Résidence Fifi».
- La dépense D8 représente le virement à la section recette d'investissement, elle est importante.
- Les recettes fiscales R1 ont bien diminué avec la réforme de la TP.
- Les recettes R2 sont des compensations versées par l'état : **elles sont en baisse, très nette !!**
- R3 sont les revenus des bâtiments locatifs: ils sont toujours en hausse, il faut encore progresser...
- **Le report de l'excédent 2018, R8, est encore important, la trésorerie de la commune est très «saine».**

INVESTISSEMENT

Les dépenses en euros		2 756 301
Travaux divers et études	D1	1 972 731
Achat de matériel et terrains	D2	422 715
Sécurisation carrefour 817	D3	26 340
Remboursement d'emprunts	D4	214 200
Opérations patrimoniales	D5	50 000
Dépenses imprévues	D6	8 966
Opérations patrimoniales	D7	11 349
Dépenses imprévues	D8	50 000

Les recettes en euros		2 756 301
Subventions diverses	R1	85 500
Virement fonctionnement	R2	1 164 642
Excédent d'invest. reporté	R3	674 874
Opérations compte de tiers	R4	111 000
FCTVA affect. Résult. 2017	R5	90 904
Produit des cessions	R6	556 927
Dépôt et cautionnement	R7	2 000
Opérations patrimoniales	R8	11 349
Recettes d'ordre	R9	59 105





VOIRIE et RÉSEAUX

Travaux du pool routier

- La réfection du revêtement de la côte des Boïdures est programmée, les travaux seront réalisés par l'entreprise Malet.

- La rénovation des trottoirs de certains lotissements est à l'étude à la Communauté des Communes, elle devrait être réalisée avant la fin de l'année.

Cette année 2019 est une année charnière entre le pool précédent et le suivant qui correspond à la période 2019/2022.

Travaux d'urbanisation

La sécurisation du carrefour de la RD 817 et la côte de la Lanne (RD 62 A) doit être réalisée. Ce dossier a été exposé dans le bulletin précédent. Les études techniques et administratives sont en cours, nous espérons que les travaux seront réalisés avant la fin de l'année.....

La pose de radars pédagogiques sur la Départementale 817, aux 2 entrées de Bousens

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) a proposé, en 2018, un nouveau service pour les communes de la Haute-Garonne: la mise en place de radars pédagogiques.

Il s'agit d'un programme départemental d'installation de 160 radars pédagogiques dont le financement est pris en charge à 50% par le SDEHG.

Le Conseil Municipal de BOUSSENS a demandé au SDEHG d'installer deux radars pédagogiques aux 2 entrées, nord et sud, de la commune sur la RD817.

Grâce à la participation financière du SDEHG, correspondant à 50% du coût d'achat et de pose du matériel, la part restant à la charge de la commune est de 1500 € par radar.

Cet équipement de prévention, implanté en bordure de la chaussée, informe les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner et affiche un message d'alerte si la vitesse est supérieure à celle autorisée. De plus, ils ne nécessitent pas de branchement électrique car ils sont équipés d'un panneau solaire.

Le radar pédagogique est là pour que les automobilistes prennent conscience que parfois, ils sont en infraction, encourent des risques et sont un danger pour les usagers du domaine public: piétons, enfants, vélos, motos.....

Il est nécessaire de rappeler que le radar pédagogique n'a pas vocation à sanctionner l'utilisateur qui ne respecterait pas la limitation. C'est un outil de prévention, simple d'utilisation et efficace pour réduire les accidents.

Signalétique pour le nom des rues

Les travaux ont été réalisés par la Société Sud-Ouest Signalisation ils s'élèvent à la somme totale HT de **4 853,05 €**, ils ont concerné la réfection de certaines plaques et la création de plaques manquantes.

Eclairage public

La plupart des rues du village étaient équipées de lampadaires qui avaient été posés dans les années 80, ils étaient « énergivores » et d'une efficacité discutable.

Le Conseil Municipal qui avait déjà réalisé la rénovation de l'éclairage public dans divers quartiers a décidé d'engager une opération importante sur le village. Le SDEHG (syndicat d'énergie de la Haute Garonne) a été consulté, une étude réalisée pour le remplacement complet de 160 points lumineux. Les travaux ont été faits au mois de mai par l'entreprise SPIE City Networks de Labarthe-Inard.

Sur les rues principales, l'éclairage moyen est de 10 lux correspondant à la norme d'éclairage EN 13-201, classe C4. Sur les rues secondaires, l'éclairage moyen est de 7,5 lux correspondant à la norme d'éclairage EN 13-201, classe C5. Dans un souci d'économie d'énergie, les lanternes sont équipées de dispositifs réducteurs de puissance de 50% qui permettent de baisser le flux lumineux aux heures les moins circulées de la nuit.



Les sources lumineuses sont des LEDS, **les économies d'énergie par rapport à l'ancienne installation sont évaluées à 88% soit 10 000 € par année environ.**

Le coût total de cette rénovation s'élève à 260 004 €, la part communale est de **52 656 €**, le reste est pris en charge par le SDEHG.



LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE



Vidéoprotection

Le Conseil Municipal a décidé de compléter le dispositif de vidéo protection. La Société SCOPELEC titulaire d'un marché à bons de commande va effectuer ces travaux pour un montant H.T de 80 166 €.

Ces travaux seront financés par les fonds propres de la commune, une aide de l'Etat a été demandée au titre

de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Les nouvelles zones surveillées seront :

- Le camping, la piscine et l'aire des campings cars,
- La maison de la santé, la place du 8 mai et l'église,
- Le multi services, les ateliers municipaux et la cantine scolaire,

- Les aires de repos du « rond-point d'Aurignac »,

La délinquance est en baisse dans la commune, les équipements donnent des résultats. Une fois de plus nous faisons un appel à la « participation citoyenne », la vigilance des voisins est le meilleur rempart à la délinquance....

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La future salle de karaté

Afin de répondre à la demande de l'association IMPACT KARATE 31 qui manque de place pour ses entraînements en raison du nombre important d'adhérents, le réaménagement d'une ancienne remise communale a été étudiée par le cabinet d'architecture FAURE-GRAU de St-Gaudens.

Cette remise se situe à côté du carrefour à feux tricolores du quartier de la Seub-Bousquet. Les travaux vont être réalisés pendant les mois d'été.





TRAVAUX NEUFS

La Résidence «Fifi»

La construction se déroule, conformément au planning, malgré les perturbations météorologiques. Les travaux des différents corps de métiers ne posent aucun problème.

Etapes de la construction



Ces appartements vont offrir des prestations de qualité et seront « économiques » en énergie. Le chantier devrait être terminé à la fin de l'année. Le financement de cette opération : afin de ne pas fragiliser la trésorerie de la

commune, le Conseil Municipal a décidé de faire un emprunt correspondant environ à la moitié du coût total, soit 650 000 €. Une consultation a été faite auprès de plusieurs organismes bancaires. La meilleure offre a été

celle de la Banque Postale, à un taux de 1,44 %. Cet emprunt, d'une durée de 15 ans sera entièrement couvert par le montant des loyers.

Ces loyers constitueront de nouvelles recettes pour le budget de fonctionnement de la commune. Avec la diminution des dotations de l'Etat et la réforme de la fiscalité, il faut que les communes recherchent de nouvelles ressources.... « gouverner, c'est prévoir ».

De plus cette opération participera à augmenter la population de la commune, qui est un objectif fort du Conseil Municipal.

L'extension de Continental

La construction de l'extension de 5000 m² est terminée. 1000 m², financés par Continental sont destinés à la fabrication, les nouvelles unités sont en cours d'installation. 4000 m²

financés par la région (LRA Languedoc Roussillon Aménagement) vont accueillir la logistique qui était installée dans le bâtiment construit en 2002 par la commune.

Ce bâtiment aura de nouvelles fonctions. Pour rappel : tous les terrains nécessaires à cette extension ont été cédés par la commune.

Le 21 janvier dernier Carole Delga, Présidente de la région Occitanie, a fait une visite de cette extension et de l'ensemble de l'usine Michel Bouguenec, le Directeur de Bousens l'accueillait en ces termes :

« À Bousens, dans le Comminges, l'usine de l'équipementier automobile Continental Automotive constitue une superbe illustration de l'industrie 4.0 : elle a obtenu en 2018 le titre envié d'Usine de l'année, décerné par le magazine L'Usine Nouvelle. Le site de 350 salariés fabrique 100 000 capteurs par jour ».

« Bousens est un modèle pour Continental en termes de qualité de production. Pour la Région, c'est un modèle de l'innovation que nous soutenons, formidable levier de compétitivité et source d'emplois. La Région est fière d'avoir soutenu ce beau projet via l'Agence régionale de l'aménagement et de la construction », affirmait Carole Delga.

La région a financé par ailleurs l'agrandissement du parking et le nouvel accès. Lors de la réunion du 20 mai 2019 le Conseil Municipal a terminé la procédure des transactions immobilières ayant permis cette extension soient :

a) la cession pour 1 € à LRA de la parcelle B 1176 d'une superficie de 1 101 m².

b) la location à LRA de la parcelle B 1175 d'une superficie de 1721 m² par un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans pour un montant total de 1 €.

Le nouveau bâtiment



L'ancien 2002





PARTENARIAT AVEC UN OPERATEUR IMMOBILIER

Après la construction des 8 logements communaux et toujours, dans le même objectif : **l'augmentation de la population**, un partenariat avec la Société ALTEAL (ex Colomiers Habitat) a été envisagé. Un terrain a été cédé par la commune, avenue des Caussades. Il permettra la réalisation d'un programme de construction d'habitations pavillonnaires. Le projet de 14 pavillons locatifs est à l'étude dans le service urbanisme du Pays du Sud Toulousain. La construction est prévue en 2020.

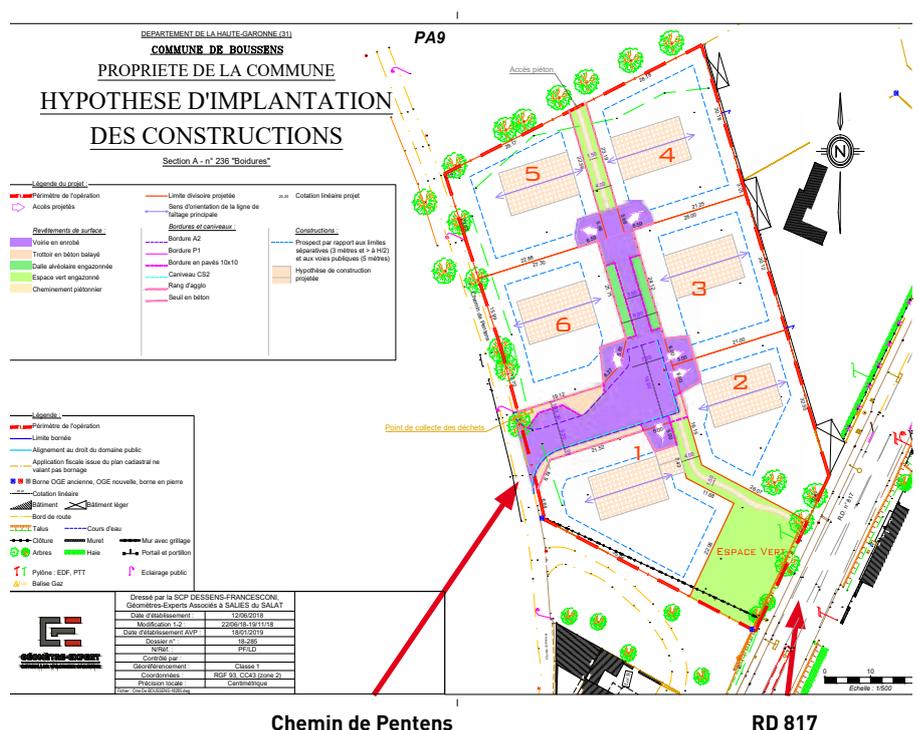


Vue aérienne « virtuelle » du projet



AMÉNAGEMENT DE ZONES À BATIR

Toujours dans le même objectif : **l'augmentation de la population**, la réalisation d'un petit lotissement à l'entrée du chemin de Pentens a été décidée. Ce projet permettra de réaliser un petit lotissement de 6 lots, il sera à proximité du village, des commerces, de l'école, de la gare. Il permettra un accès à la propriété à un coût raisonnable. Le permis d'aménager a été déposé, les travaux pourraient être faits d'ici la fin de l'année. La SCP Dessens-Francesconi, a été désignée en qualité de maître d'œuvre pour la création de ce lotissement qui portera le nom de « Pentens 2 », le coût de cette mission s'élève à la somme de **10 542,22 € H.T.**



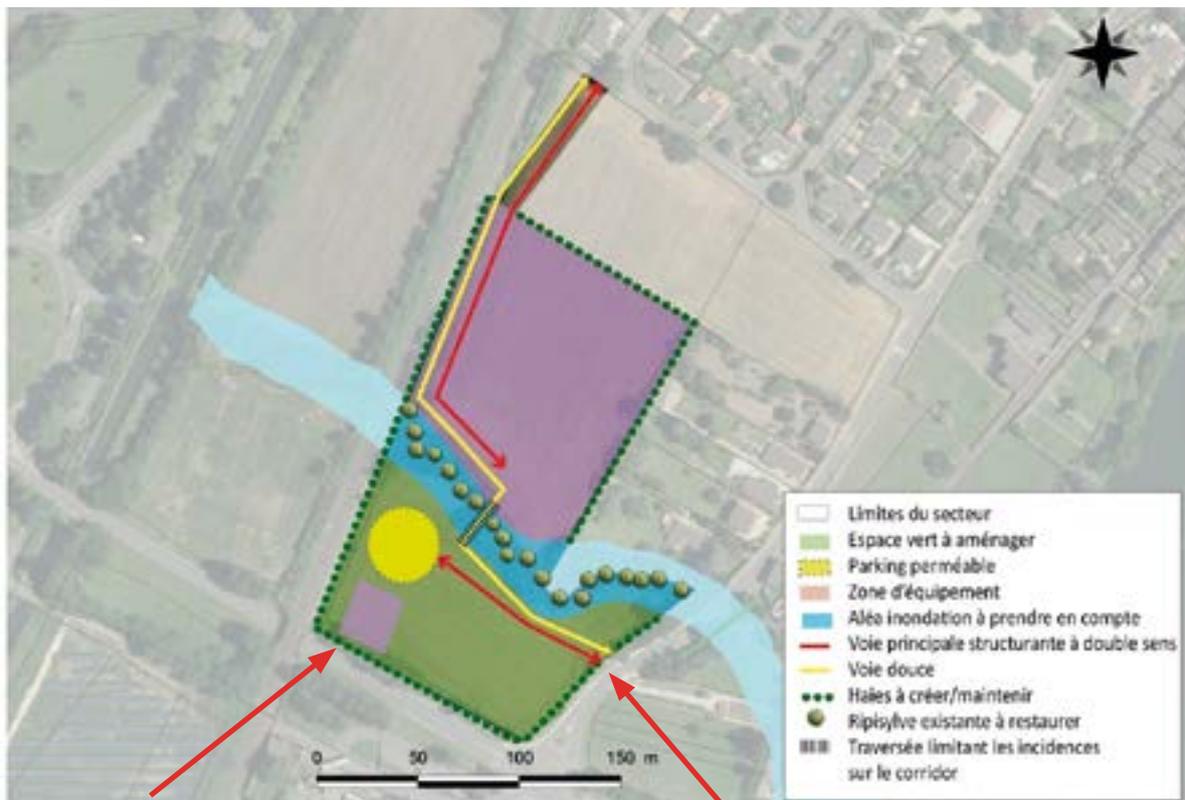


LE PROJET DE L'AGAPEI

Le Conseil Départemental vient de valider la solution de la reconstruction du Centre du Comtal d'Aurignac.

Sur la commune d'Aurignac 24 personnes seront hébergées dans un nouveau bâtiment construit sur un terrain près du centre-ville. Sur le site de Bousens, au quartier des Caussades, un ensemble neuf

abritera 30 personnes selon des modalités inclusives. L'AGAPEI va engager les procédures successives d'étude et ensuite de construction, prévue en 2020/21.



RD 62E vers Roquefôrt

Avenue des Caussades

LA RÉVISION COMPLÈTE DU PLU

Déjà abordée, en détail, dans le bulletin précédent, cette révision organise l'accueil de nouveaux habitants pour les années futures. « Une commune qui n'évolue pas est une commune qui se meurt ».

L'élaboration du PLU arrive à son terme : le Conseil Municipal, le 3 Juin, a arrêté le projet. Le document sera ensuite soumis aux étapes administratives : consultation des personnes publiques associées (Services de l'État, Chambres Consulaires, Établissements Publics de Coopération Intercommunale, ...), enquête publique, bilan de la concertation publique. L'approbation du document devrait intervenir d'ici fin 2019 pour une entrée en vigueur début 2020.

La révision du PLU recentre le développement urbain au sein de l'agglomération et s'oriente vers une meilleure prise en compte de l'environnement, des espaces agricoles et des paysages. A ce titre, le PLU en révision

déploie plusieurs outils réglementaires permettant notamment de protéger les haies, les boisements, les zones humides et les cours d'eau. Un certain nombre d'éléments de paysage naturel (arbres remarquables) ou de patrimoine (patrimoine vernaculaire, fluvial, bâtiments historiques...) sont également protégés.

D'autre part, afin de répondre aux objectifs de développement démographique fixés par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), deux principaux sites de projet font l'objet d'une opération d'ensemble d'urbanisation en continuité du bâti existant. Il s'agit des sites de Pentens et des Caussades. Le premier, sur un espace d'environ 3 hectares aura vocation dans le futur, à accueillir 45 à 60 logements de types variés (individuels, collectifs, mitoyens). L'orientation d'aménagement permettra une bonne intégration de l'opération sur le site.



LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

Le deuxième, sur un espace de 2,8 hectares, recevra le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) du Centre du Comtal d'Aurignac géré par l'AGAPEI (Association de Gestion d'établissements et services médico-sociaux). Le schéma d'aménagement définit l'implantation des bâtiments dont le principal s'effectuera en

partie nord du site (voir paragraphe précédent). Des espaces verts y seront aménagés, le cours d'eau de l'Arrioux et sa ripisylve seront préservés et des plantations de haies d'essences locales seront réalisées aux abords du site.

La partie non utilisée par le FAM (coté Calauères) sera utilisée pour

le projet ALTEAL (voir paragraphe précédent) et le reste constituera une réserve foncière pour des besoins communaux futurs..... « gouverner !! c'est prévoir !!! »....

Le projet de PLU arrêté par le Conseil Municipal est consultable en Mairie et disponible sur le site Internet de la commune.

LES ACHATS DE MATÉRIEL

Le four électrique de la Salle Djellali, présentait des dysfonctionnements depuis plusieurs années. Le Conseil Municipal a décidé de le remplacer.

La Sarl Andrieux et Associés, spécialisée dans l'équipement électroménager de cuisines industrielles a fait une proposition d'équipement avec un four électrique de marque Technitalia pour un montant H.T de 3 024 €, une demande d'aide a été faite auprès du Conseil Départemental.

L'utilitaire des ateliers de type « berlingo » acquis en 2000 nécessitait de grosses

réparations. Vu l'ancienneté de ce véhicule, le Conseil Municipal a décidé de le remplacer.

Une proposition a été faite par le garage Marti de Cassagne (31) pour un « berlingo » Diesel neuf pour un montant H.T de 12 276,66 €. Une aide financière auprès du Conseil Départemental a été sollicitée.

Par ailleurs, le fleurissement du village se poursuit... BousSENS va participer au concours départemental !!

Un équipement de vidéo-projection pour la Salle des Fêtes et la Salle du Conseil



Municipal sera installé prochainement.

Le devis établi par la Société Pro & Cie de Cazères pour une installation dans chacune des salles, en plafond, s'élève globalement à la somme de 2 117,75 € H.T.



LA RÉORGANISATION PROVISOIRE AUTOUR DE LA GARE

Les travaux de rénovation de la voie entre BousSENS et Tarbes sont terminés. Les usagers de la SNCF ont retrouvé le parking de la gare... nous souhaitons qu'ils continuent à utiliser AUSSI le « nouveau » afin de ne pas encombrer inutilement les rues adjacentes.

Pour information :

Les nouveaux horaires d'ouverture du guichet et du hall de la gare  de BousSENS

Guichet

du Lundi au jeudi : 7h30-12h30/13h30-15h40
Vendredi : 11h30-12h30/13h30-18h40
Samedi : 9h45-17h45
Dimanche et jours fériés : 10h40-18h40

Hall

du Lundi au jeudi : 5h30-22h15
Vendredi : 5h30-0h30
Samedi : 5h30-22h15
Dimanche et jours fériés : 5h30-22h30

SOUTIEN

Le Conseil Municipal s'oppose à la restructuration des services du Trésor (perception) afin de préserver la proximité avec les populations du territoire.



LE RESPECT DE LA TRANQUILLITÉ, LA SÉCURITÉ, L'ENVIRONNEMENT, LES COLLECTES

La tranquillité des « autres »

BOUSSENS « **village sympa** », c'est notre devise, et pourtant !!!

Il est nécessaire de faire un rappel des consignes !!!

Pour :

- les horaires d'utilisation d'appareils thermiques (tondeuse, tronçonneuse, taille-haies...),
- les rencontres amicales autour d'un apéritif ou d'une grillade « musicale » !!!
- les relations de bon voisinage.....

- La collecte des ordures ménagères est effectuée le **lundi** dans les containers **verts**,

- La collecte des déchets recyclables est effectuée le **mercredi** dans les containers **jaunes**,

- La collecte des encombrants est effectuée le 1^o **lundi** de chaque **mois**, elle ne concerne que les **GROS APPAREILS** ou **MOBILIERS**, pour le reste, une déchetterie intercommunale est à votre disposition tous les jours

de la semaine, sauf le jeudi matin. **Désormais les objets de petites dimensions ne seront plus collectés.**

- La collecte des déchets verts est effectuée le **jeudi** par la **Communauté de Communes**, mais cette solution est **provisoire**, car la réglementation ne le permet plus.

En prévision d'un changement, il vous est conseillé de vous habituer à :

- composter la tonte du gazon, les déchets ménagers (légumes, restes de

repas ..), les déchets verts ...

- transporter vos déchets verts, si vous ne les compostez pas, à la déchetterie intercommunale.

- utiliser, après réservation, les bennes de la commune pour les travaux d'élagage que vous effectuez vous-même. Par contre lorsque vous faites intervenir une entreprise, elle prend en compte l'évacuation et le traitement des déchets, vous ne devez pas utiliser une benne de la commune.



DÉSHERBAGE

L'entretien des trottoirs et des sentiers est devenu compliqué car les traitements chimiques sont interdits.

Seuls les produits « bio » sont autorisés. Il faut utiliser des solutions mécaniques moins efficaces.

Pendant chacune chacun, peut arracher les mauvaises herbes devant son domicile !



LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU LIVRET CITOYEN LE 22 MARS 2019

Cette cérémonie de la citoyenneté a été instituée par décret du Président de la République du 8 février 2007, il y a tout juste 12 ans. Elle s'adresse à tous ceux, qui venant d'avoir 18 ans, sont nouvellement inscrits sur les listes électorales.

Le Maire, après les avoir félicités pour leur présence conclut :

« L'actualité montre l'urgence qu'il y a, dans l'intérêt de la cohésion de notre société, d'amplifier nos efforts pour que chacun d'entre vous, chacun d'entre nous fasse vivre les valeurs de la République. Je vous dis, je vous demande, nous vous demandons de faire usage de ce droit de vote que vous avez désormais, de ne jamais laisser les autres choisir pour vous, ne jamais laisser décider à votre place. »





Commémoration du 8 mai

En ce 8 mai 2019, nous étions toujours aussi nombreux devant le Monument aux morts: les enfants, les porte-drapeaux, les médaillés militaires, les anciens combattants, les Chœurs des 3 vallées, les pompiers, la gendarmerie, les représentants des associations, les employés communaux, les conseillers municipaux et la population.

Le Maire, Christian SANS, après avoir lu le message de la Secrétaire d'Etat, les remerciait toutes et tous chaleureusement. Il ajoutait «il ne faut, il ne faudra jamais oublier le sacrifice de nos compatriotes, la paix n'est jamais définitivement acquise. Le devoir de mémoire, c'est notre responsabilité à tous: avec nos fonctions respectives, qu'elles soient professionnelles, sociales, familiales ou en tant qu'élus de la république..... Agir pour que nos enfants puissent toujours vivre libres et s'épanouir dans un univers de respect mutuel,

de tolérance, de fraternité et de paix. »

Ensuite le Maire évoquait les élections européennes : « le dimanche 26 mai nous serons appelés à voter pour désigner nos députés Européens. Ces élections sont importantes car les pays Européens ont des problèmes communs : de société, de chômage, d'économie, d'environnement, de violence..... La mobilisation pour ces élections est nécessaire car la solution à ces problèmes ne sera pas individuelle mais collective...En votant le 26 mai nous construisons l'Europe qui organisera la vie de nos enfants, notre responsabilité est importante, ne laissons pas les autres choisir à notre place »

La Marseillaise et le chant des partisans étaient magnifiquement interprétés par les Chœurs des 3 Vallées.

Après ce moment de recueillement, tous se retrouvaient à la salle des fêtes, pour un moment convivial.





ÉCOLES RIP BOUSSENS-ROQUEFÔRT

Semaine sans écran

Du 10 au 17 avril, les écoles du RPI BousSENS-Roquafort sur Garonne ont participé à la «Semaine sans écran» organisée par la *Maison pour Tous de Cazères*. Le défi ? Réussir à se passer des outils numériques pendant une semaine. Si rares sont ceux qui sont parvenus au « zéro écran », tous ont fait l'effort de réduire leur consommation. Ce défi a permis à chacun de s'interroger, en classe et en famille, sur les dangers liés à une consommation



excessive des outils numériques et à prendre conscience du temps habituellement passé devant les écrans.

Pour accompagner et informer les adultes, le vendredi 12 avril en soirée, la commune

de BousSENS a accueilli la psychologue Héloïse Junier, pour une conférence intitulée « Les enfants face aux écrans ». Le samedi 13 avril, durant toute la journée, plusieurs associations locales ont proposé des animations gratuites :

ping-pong, chant chorale, danse africaine, danses traditionnelles et jeux en bois. Enfin, le mardi 16 avril, les élèves des écoles du RPI se sont retrouvés, tous âges confondus, pour un après-midi « jeux », avec la participation de l'association aurignacaise « Comme un jeu ».



FETES DE FIN D'ANNEE DANS LES ECOLES DU R.P.I. BOUSSENS- ROQUEFORT SUR GARONNE

Les écoles ouvriront leurs portes aux familles pour une restitution des productions des élèves (chant, danse, expositions...) :

- Ecole élémentaire de BousSENS : **lundi 24 juin à partir de 17h30**
- Ecole maternelle de BousSENS : **mardi 25 juin à partir de 17h30**
- Ecole primaire de Roquafort sur Garonne : **jeudi 27 juin à partir de 18h30.**



3 - 6 - 9 - 12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant - surfe - seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son - ami - sur les réseaux sociaux.

Ils peuvent changer !

Même si vos enfants font tout pour vous convaincre qu'il est inutile d'essayer de les faire changer, ils ont beaucoup plus de souplesse que vous ne le pensez. N'hésitez pas à modifier les règles, à condition qu'elles soient claires et que vous laissiez à vos enfants un peu de temps pour s'y adapter.



À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans. Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>



MANIFESTATIONS À VENIR

2ème semestre 2019

- **12 juillet** : Concert de chants polyphoniques Pyrénéens avec l'ensemble VOX BIGERI à 20h30 à l'Eglise de Bousens
- **27 et 28 juillet** : 10ème Festival Country
- **11 août** : Grand vide-greniers sur le pré commun
- **15,16 et 17 août** : Fête Locale
- **07 septembre** : Forum des associations de 14h à 18h au Gymnase
- **du 14 octobre au 15 novembre** : Concours de dessins
- **6 octobre** : Thé dansant
- **23 novembre** : Soirée « vin nouveau » repas spectacle
- **30 novembre** : Loto organisé par l'association « Etoiles de l'Espoir »
- **7 décembre** : Téléthon animations sur la journée – Bal occitan en soirée.
- **19 décembre** : Spectacle Noël des enfants
- **31 décembre** : Réveillon (à confirmer)

LA MEDIATHÈQUE EST OUVERTE À TOUS

Comme chaque année, les nouveautés sont là ! Venez les découvrir !
Romans policiers, romans historiques, romans d'aventure : on pense à tout le monde !!!

Petit aperçu : derniers achats de mai / juin 2019 : vous pouvez également regarder sur le site de la Mairie (Onglet médiathèque) où nous mettons la liste des dernières nouveautés.

Nous vous accueillons :
Les lundis de 13 h 30 à 17 h
Les mercredis de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Et les vendredis de 13 h 30 à 18 h

RAPPEL : cotisation annuelle :
3 € pour les adultes boussinois
5 € pour les adultes de l'extérieur
GRATUIT pour tous les enfants de moins de 18 ans.
GRATUIT pour les demandeurs d'emploi
Poste informatique :
10 € / an ou 1 € / l'heure



RAPPEL DES ANIMATIONS DU DÉBUT D'ANNÉE :

Mercredi 15 mai : Exposition / vente de bijoux, accessoires, sacs, etc....
Mme LAFFONT Martine est venue présenter sa collection printemps-été 2019. Une ambiance conviviale et chaleureuse était au rendez-vous : c'était l'endroit parfait pour faire plaisir autour de vous.
Mercredi 22 mai : Animation proposée par le pôle prestations aux communes

de la médiathèque départementale :
ATELIERS SCIENTIFIQUES par les médiateurs de l'association DELIRES D'ENCRE.
Thème choisi : les abeilles.
Collaboration avec le centre de loisirs de Bousens.
Juin 2018 : Exposition de peintures de l'association PYRENEES EXPRESSION
La salle d'exposition est prêtée gratuitement aux artistes, alors n'hésitez pas !
Exposez vos œuvres !!!
Pour d'autres informations, demandez à l'accueil de la médiathèque.

Novembre 2019 : Spectacle théâtral : A, B, C les voiles : Etre pirate, parcourir les mers, trouver des trésors ...c'est la vie rêvée de nos deux mousses, TIC et TACHE,
Mais pour cela, a-t-on besoin de savoir lire ? C'est la question qui va un jour se poser à nos compères
Par la compagnie Les Tintabulles.
(20 novembre : à confirmer)



Stand de Mme Laffont



Atelier scientifique

LES VOIX DU SUD-OUEST (VSO)

Les VSO ont eu lieu le week-end du 20 et 21 avril. L'association ACL31, gérée par Cyril Monge et ses nombreux bénévoles, organise chaque année des sélections à l'aveugle. Cette année



plus de 60 chanteurs ont tenté leur chance et nous ont fait entendre leur voix. Ce fut des moments magiques,

émouvants et plein d'émotions. Les sélections ont été faites par 3 coaches connus de « The Voice » : Awa « The Voice 4 », Victoria « The Voice Kids 1 et The Voice 4 » et Casanova "The Voice 7". Casanova nous a confié qu'il venait de Corse et que sa grand-mère avait vécu à BousSENS. Drôle de coïncidence de se retrouver à chanter ici.... Ce week-end a été une révélation pour certains et pour d'autres une évidence.... Notamment ce petit garçon de 12 ans qui a chanté une chanson de Brel et qui nous a tous fait pleurer. C'était juste splendide. En attendant, la finale qui aura lieu en septembre à Limoux, les VSO continuent dans d'autres villes et revien-

dront peut-être l'année prochaine à BousSENS. Certains auront peut-être la chance de poursuivre et d'aller à « The Voice » à Paris.



Nous leurs souhaitons bonne chance et à bientôt...

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Que de nouvelles aventures depuis le dernier bulletin municipal à l'accueil de loisirs de BousSENS.

Tant de projets réalisés :

Du 5 au 9 décembre pendant la semaine de la laïcité les enfants ont pu, grâce aux activités ludiques, débattre sur l'égalité filles garçons. Nous avons participé pour la première année à « la semaine de la petite enfance » du **18 au 22 mars** lors de laquelle des lectures et débats ont été proposés aux enfants sur le thème des violences éducatives ordinaires.

Une première également pour la participation à « la semaine sans écran » du **10 au 17 avril 2019**.

Projet initié à BousSENS par les directrices d'école. Nous avons pu proposer, lors du TAP, un après-midi jeux de société, qui s'est prolongé en soirée avec les parents.

Les familles ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir les joies de passer un bon moment ensemble loin des écrans.

Encore une fois.... beau succès pour « La grande lessive ».

Pour la 3ème année consécutive l'accueil de loisirs de BousSENS en partenariat avec la Mairie, les écoles et l'IME, a participé à cet événement. La Grande Lessive est

le nom d'une installation éphémère faite par tous afin de promouvoir la pratique artistique et développer le lien social. Elle se déroule dans le monde entier à la même date. C'est ainsi que le **28 mars 2019**, vous avez pu admirer les œuvres des enfants installées sur le parking de l'école. Un grand BRAVO à tous les artistes qui ont été très inspirés par le thème de cette année : « De la couleur ... » et merci à tous les visiteurs. Nous vous attendons l'année prochaine pour une nouvelle édition...



Pendant les vacances d'hiver, du **25 février au 1 mars**, les enfants ont fait la connaissance d'une nouvelle mascotte « Le Yéti ». Ils ont participé aux ateliers créatifs et ont joué avec la science aux travers d'expériences glaciales. Ils ont réussi à résoudre de nombreuses énigmes lors de l'escape Game... Ils ont fabriqué une luge qu'ils sont allés tester sur les pistes à Nistos.

Les vacances de printemps se sont déroulées en musique avec Ruben de l'association TEMPO. Les enfants ont même créé une chanson. Nous avons également fait des



plantations, des nichoirs à oiseaux, des hôtels à insectes et la semaine s'est terminée au centre équestre. Sortie où les enfants sont, encore fois, rentrés enchantés.

L'année scolaire va se terminer avec encore quelques événements en perspective.

Le projet ART URBAIN, initié par la Communauté de Commune Cœur de Garonne, qui se concrétisera le 19 juin lors de la fête de la musique de Martres-Tolosane et ainsi que par un moment festif à l'école... A bientôt.

N'hésitez pas à nous contacter au **06.67.12.34.87** ou par mail : enfance-bousSENS@loisireduc.org. Plus d'informations sur le site internet : <http://www.lecgs.org/sit/bousSENS-alae/index.php>



LES ANCIENS COMBATTANTS

L'OPEX 4ème génération du feu

Petit rappel historique :

La France de 1870 à 1964 a toujours été en guerre et de 1964 à nos jours, elle ne fait plus la guerre conventionnelle, elle est engagée sur des théâtres d'opérations extérieures (les OPEX) AFGANISTAN, BOSNIE, GOLFE, LIBAN, MAURITANIE, TCHAD, SYRIE, et autres lieux.

Apparaît alors un phénomène qui honore nos jeunes FRANÇAIS

volontaires qui s'engagent aux cotés des cadres d'active pour la durée d'une ou plusieurs opérations extérieures, dignes successeurs de ses paires.

L'OPEX par son éthique, sa tenue, son comportement au feu comme en base arrière ou en protection de population, impose le respect à tous, nos volontaires service long montrent un sacré tempérament et un profond attachement à la France et ses valeurs. La nation leur témoigne sa reconnaissance.

Venez nous rejoindre comme simple participant dans notre association cantonale des anciens combattants de BOUSSENS et de ses trois communes associées, (courrier à envoyer à la Mairie de BOUSSENS), vous serez accueillis avec respect et convivialité. Vous avez tant de souvenirs à nous conter et à partager...

MICHEL LEGOEUIL

ARTS ET MUSIQUE

La saison se termine bientôt

Cette année l'audition des élèves se déroulera à la salle des fêtes de MANCIOUX, **le dimanche 23 juin à 15 h.**

Suite au départ de deux professeurs en cours d'année, nous avons pu recruter un professeur de guitare sèche et électrique.

Les cours seront assurés jusqu'à la fin du mois de Juin.

L'école de musique de BousSENS-St-Martory remercie M. SANS, Maire de BousSENS et son Conseil Municipal pour leur aide financière et morale qu'ils nous apportent tout au long de l'année.



Le Président Patrick PICARD

BOUSSENS ÉNERGIE

En cette saison 2018/2019, l'association « BousSENS Energie » compte 52 adhérents.

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 13 juin 2019 à 19h00, suivie d'un repas convivial au restaurant Ducos à Mane. (Sur inscription)

L'année arrive à sa fin, les cours se termineront le mardi 18 juin 2019.

Pour l'année sportive 2019/2020, les cours reprendront le **lundi 23 septembre 2019.**

N'hésitez plus Venez nombreux rejoindre l'équipe qui vous accueillera chaleureusement à la rentrée prochaine.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous écrire à gymbousSENS@yahoo.fr

Visiter notre blog : <http://gymbousSENS.blogspot.com>

Bonne vacances à toutes et à tous.

Le Bureau



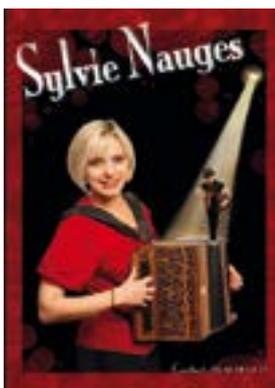


BOUSSENS EN FÊTE

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu au mois de novembre 2018, nous avons décidé que BousSENS serait en fête durant 3 jours, soit du **jeudi 15 au samedi 17 août 2019**.

Les membres du Comité des Fêtes, toujours motivés, ont préparé un programme varié afin de satisfaire le plus grand nombre de personnes.

Très attachés à nos traditions, la fête débutera **le jeudi 15 août** avec la messe et le dépôt de gerbe, suivis par l'apéritif concert offert par le Comité, qui j'espère, attirera beaucoup de BousSinoises et BousSinois pour partager un verre, une danse...



La talentueuse et dynamique accordéoniste **Sylvie NAUGES** entourée de ses musiciens aimant leur métier clôtureront cette journée. Cette chef d'orchestre se produit un peu partout dans le Sud-Ouest proposant un répertoire varié. Son seul et unique souhait étant de faire danser le public avec son accordéon.

La soirée du **vendredi 16**

août commencera par le repas servi sous le chapiteau et animé chaleureusement par Paul-Marie BLANC. Comme à son habitude, en deuxième partie, la disco MDS Animation avec Gérald aux platines, s'adaptera à son public.

La dernière journée du **samedi 17 août** se composera d'un concours de pétanque, d'un apéritif concert animé par l'orchestre **SOLARIS**, un avant goût ...en attendant le spectacle, un peu plus tard dans la soirée, et l'incontournable feu d'artifice tiré sur le lac.

Comme tout à une fin... vers 23h le grand orchestre **SOLARIS** clôturera les festivités 2019.



C'est un orchestre de renom qui propose un grand show pour le plus grand plaisir des spectateurs.



On vous attend nombreux sur la place du pré commun pour venir admirer, danser...jusque tard dans la nuit.



Le grand vide-greniers est quant à lui, fixé au **dimanche 11 août**, avec restauration sur place, alors... dès à présent...

direction votre grenier ou votre cave ! De plus, un concours de pétanque aura lieu l'après-midi de quoi satisfaire les amateurs.

Le programme intégral de la fête vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres courant juillet.

Si vous souhaitez vous investir pour la réussite de la fête mais aussi pour assurer son maintien, n'hésitez pas, venez nous rejoindre...!

Contact : 06.76.48.39.29

A bientôt pour partager un moment convivial, chaleureux et faire la fête avec les membres du Comité des Fêtes.

La Présidente
Angélique SUSO



LE BOUSSENS RANDO CLUB

Le BousSENS Rando Club a démarré 2019 d'un « bon pied », avec

de nombreux projets !

Nos randonneurs ont commencé l'année par leur voyage annuel en se rendant en bus à Gaillac pour la fête des lanternes. La pluie ne leur a pas permis une très grande visite de la ville mais les a épargnés en soirée ; ainsi ils ont pu profiter au mieux des « chinoiseries » à travers un merveil-

leux parc décoré de sujets en soie.

En avril, une sortie « raquettes » a été organisée sur le plateau de Beille en Ariège. L'immensité du domaine enneigé et très ensoleillé ce jour-là leur a procuré un moment de détente et de dépaysement. Ce sera à renouveler la saison prochaine...

A l'heure de la parution de ce bulletin, le BousSENS Rando Club aura effectué en mai un petit séjour à Sare dans le pays basque. Nous en reparlerons au prochain semestre ainsi que des autres voyages prévus cette année.



Raquettes sur le plateau de Beille

Afin de faire profiter les BousSinois des beaux sites qu'ils découvrent, les membres du BRC ont projeté sur grand écran à la salle des fêtes au mois de janvier les rétrospectives de 2017 et 2018.

Nous vous attendons l'an prochain pour découvrir leurs exploits de 2019.



La fête des lanternes à Gaillac

Cependant, vous pouvez suivre leurs sorties, hebdomadaires et autres, en vous connectant sur le site :

<https://bousSENSrandonneesclub.jimdofree.com/>

Bonne visite et... bon été à tous !

LES CHŒURS DES 3 VALLÉES

Les Chœurs des Trois Vallées poursuivent leur chemin dans la joie et la bonne humeur.

Le concert du 8 décembre 2018 a été un succès. Nous avons montré notre capacité à apprendre un répertoire rapidement, ceci grâce à l'efficacité de notre chef de chœur Lana Goussarenko.

En 3 mois nous avons élaboré un programme de 8 chants complètement nouveaux.

Les chorales « La bouche en Chœur » d'Aurignac et « Chœur à coeur Castillonais » de Castillon de Saint-Martory ont participé avec brio au succès de cette belle soirée.

Le concert a été suivi du partage de douceurs confectionnées par les



membres de notre chorale, complétées par quelques pièces de notre excellent boulanger-pâtissier BousSinois.

En janvier nous avons partagé la galette des Rois et en février nous avons organisé notre Assemblée Générale. L'ambiance y était chaleureuse, les choristes participant activement au débat.

On a procédé à l'élection du Conseil d'Administration :

Aline CAZAURAN, Loulou CAZAURAN, Anne-Marie CORTINA, Monique PACCANELLI, Josiane RAMPONI, Marie-Ange SCOTTO di CARLO, Nathalie VARLET ainsi que du nouveau bureau :

Présidente : Anne-Marie CORTINA.
Vice-Présidente : Josiane RAMPONI
Secrétaire : Monique PACCANELLI.
Secrétaire-Adjointe : Aline CAZAURAN.
Trésorière : Marie-Ange SCOTTO di CARLO. Trésorière-Adjointe : Nathalie VARLET.

Le 13 avril, à l'invitation de la Mairie et des écoles, nous avons participé à l'animation de la « semaine sans écran » pour donner aux enfants des exemples d'activités autres que des jeux solitaires sur tablette ou ordinateur ou être passifs devant la télévision.



Le plaisir de partager une activité commune, la joie de chanter ensemble, la chorale l'a démontré en chantant divers petits morceaux, accompagnés de deux élèves du primaire, sous le regard d'un public clairsemé.

Et bien sûr, le 8 mai, nous avons répondu présent pour chanter la Marseillaise au Monument aux Morts.

L'été arrive, nous espérons trouver une date en juin pour faire notre concert de fin d'année, toujours accompagnés de chorales amies. On vous tiendra au courant.

Nos répétitions ont lieu le mercredi soir à partir de 20h30 dans la Salle des Fêtes.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le **07 82 53 52 86**

Le bureau des Chœurs des Trois Vallées



LE FIL D'ARGENT DE BOUSSENS

Nous avons commencé l'année en nous réunissant fin janvier à la salle du presbytère autour d'un goûter et pour revivre ensemble quelques moments partagés durant l'année 2108.

M. et Mme PENENT nous ont présenté des photos et des téléfilms, accompagnés de musiques appropriées, parfaitement réalisés par nos cinéastes amateurs. Ce fut un moment très agréable et émouvant car nous avons revu des personnes qui nous étaient chères et qui nous ont quittés malheureusement...

Merci à M. et Mme PENENT.

L'assemblée générale a eu lieu début février... aucun changement n'est à noter au sein des membres du bureau. Lors du rapport moral, j'ai remercié toutes les personnes qui œuvrent afin que le club se porte au mieux. Le rapport financier a été présenté par Claude SALANDINI, celui-ci a été adopté à l'unanimité. A ce jour, nous sommes une soixantaine d'adhérents. .. Tous nos souhaits de bienvenue aux

nouveaux !

Nous nous sommes retrouvés au mois de mars pour notre traditionnel banquet où une quarantaine de personnes étaient réunies autour d'une bonne table que nous avait préparée

M. BRETON traiteur à BOUSSENS.

L'animation a été réalisée par « Ambiance Musette ». Après avoir souhaité la bienvenue à tous, nous avons célébré les cinquante années de mariage de Nadine et Claude SALANDINI. Un moment émouvant car Nadine et Claude donnent beaucoup de leur temps pour ce club et cette petite cérémonie fut bien méritée. Et ce n'est pas fini... car nous aurons encore deux autres anniversaires à fêter.... Cette année, M. le Maire et son épouse n'ont pu être présent au banquet, mais nous avons pris rendez-vous le 16 mai pour la sortie champêtre au Traouc.

Au mois d'avril, nous avons fait une excursion au cirque de Gavarnie et à la brèche de Roland.

Le matin, nous avons visité une des dernières usines lainières des Pyrénées qui utilise de la laine provenant uniquement des brebis Pyrénéennes.



Le midi nous avons partagé le repas à l'auberge de la brèche de Roland !

A ce jour, nous finalisons notre sortie au Traouc... tout est fin prêt !

J'espère que le temps sera de la partie... ce sera plus facile pour pêcher les truites et pour faire les grillades.

Pour clôturer ce premier semestre, au mois de juin, destination le Sud de la Gironde sur les traces du roi Henri IV, avec au programme la visite du château Cazeneuve, un déjeuner gourmand et la visite du Sauternais avec une dégustation. Une belle balade en prévision !

Si cette sortie vous donne envie... n'hésitez pas à nous contacter.

Je vous rappelle que le club est ouvert à tous ! Cela permet de réunir des personnes esseulées qui apprécient de retrouver un contact amical.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Mme FREMOND : 05.61.90.00.32

M. SALANDINI : 05.61.90.04.79

M. BRESSEL : 05.61.90.11.50

**Le Président
Christian BRESSEL**



DÉFI'FORM

Des Activités Physiques et Sportives pour Tous à BousSENS

Pour les enfants :

- Bébé Gym de 9 mois à 3 ans
- Eveil corporel et sportif de 3 à 6 ans
- Multi-activités de 7 à 11 ans. Découverte de nouvelles activités chaque semaine : sports collectifs, badminton, gym trampoline, hockey, saut en ...



Groupes de 6 à 10 enfants maxi en fonction de l'âge.

Pour les adultes :

- Cours Pilates, et abdos autrement (« abdominaux arrêtez

le massacre » Dr Bernadette de Gasquet) : groupes de niveaux différents hommes et femmes avec ou sans matériel.

- Préparation en cours individuel obligatoire
 - Gym douce Femmes Enceintes
 - Remise en forme Jeunes Mamans
 - Cours Toniques Femmes
 - Préparation Physique Générale Hommes/Femmes (entraînement à la course, circuits, renforcement musculaire)
 - Coaching individuel, et à 2 ou 3 personnes
 - Cours à domicile
- Groupes limités à 10 personnes pour un meilleur suivi.

INSCRIPTIONS :

Réservations cours Enfants à partir du 1er

juin 2019 pour la rentrée 2019/2020 Adultes :

à tout moment de l'année.

Réservation

possible pour la rentrée de septembre 2019 (quelques places disponibles).

Pour plus de renseignements, contactez Laetitia Sense Educateur Sportif diplômée d'Etat, Professeur de Méthode Pilates diplômée, et Professeur Abdologie certifiée selon la Méthode APOR de Gasquet (Approche Posturo Respiratoire).

06 24 17 08 24 - laetitia@defiform.com - www.defiform.com





ECOLE DE PÊCHE

L'école de pêche est ouverte pour les 8 / 16 ans, de septembre à juin tous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h.

Stages de pêche juniors 5 jours / 4 nuits en pension complète ou en 1/2 pension (Vacances de Pâques, Été, Toussaint).

Journée tous publics d'initiation ou de perfectionnement à la pratique de la pêche.

Location de barques motorisées pour la promenade ou la pêche.

Pour des renseignements complémentaires s'adresser auprès de Gilles au : 05.61.90.34.61 ou au 06.12.20.22.33.

Citation :

Quand un homme à faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson.

Confucius.



ELDORADO

Et ouile temps passe.... nous sommes toujours là et cette année encore plus déterminés car 10 ans cela se fête !

Il y aura toujours les incontournables : les camions, les voitures, les motos et les trykes qui partiront après la bénédiction à travers les villages avoisinants. Mais aussi... le village d'exposants, les animations par le camp US et des nouveautés cette année, comme le lancer de tomahawk, des jeux pour les enfants, etc...

L'orchestre des RUSTY LEGS, toujours fidèle, viendra nous enchanter par son répertoire de musiques country le samedi soir ainsi que le dimanche après-midi.

Cette année nous accueillerons Agnès Gauthier, chorégraphe internationale, qui animera la matinée et l'après-midi du dimanche. Le chanteur Phil Fasan nous bercera de ses douces mélodies durant le repas du dimanche midi.

Boussinoises et Boussinois, ce festival est pour vous, n'hésitez pas à nous rendre visite. Votre présence est notre motivation à perdurer et montre l'attachement à votre village.

Il faut savoir que de plus en plus de personnes de la France entière viennent nous rendre visite car ce festival est maintenant réputé pour sa convivialité et son dynamisme.

Les menus :

Samedi : Melon/jambon, 1/4 de poulet frites, tarte aux pommes, vin et café compris : 13 €/pers

Dimanche : Salade gasconne, cassoulet (cuisse de canard, saucisse), fromage, fraiser de nos 10 ans, café, vin rouge et rosé compris 15 € / adulte et 10 € / enfant- de 12 ans (Pensez à emmener vos couverts)

Réservations :

Mme FEUILLERAT Marie-Antoinette :

06.75.87.67.88



ETOILES DE L'ESPOIR

L'association « Etoiles de L'Espoir » a organisé le samedi 1 décembre un loto, dans le but, comme chaque année, de venir en aide aux enfants malades. Pour 2018, nous avons récolté 4 400 € grâce aux partenariats d'entreprises avec Continental BousSENS, Diestmann Salies du Salat, Lafarge Martres Tolosane et aux subventions de la Mairie de BousSENS et du Conseil Départemental, grâce également à la vente de chocolats

et d'objets divers, au loto, aux dons de plusieurs associations et entreprises qui nous soutiennent depuis plusieurs années. Cette somme a été répartie comme suit :

- AFM Téléthon : 1 600 €
- Ludothèque de l'hôpital Purpan : 1 000 €
- La maison des parents de l'hôpital Purpan : 1 500 €
- Association Rêves d'enfants : 150 €
- Association Petit Prince : 150 €

L'association a été créée pour venir en aide aux enfants malades mais également à leurs parents car chacun souffre et a besoin d'aide.

Cette année notre association aura aidé les enfants et les parents. Et chaque organisme que nous avons choisi vient en aide en ce sens.

Pour 2019, l'association a prévu d'organiser un loto **le samedi 30 novembre 2019**. Un bal Occitan sera organisé **le samedi 7 décembre** à la



salle des fêtes avec le groupe « Totis Tres ». Une initiation à la danse africaine sera prévue dans l'après-midi et bien d'autres activités sont encore en préparation...

Nul n'a le droit de souffrir et cela n'arrive pas qu'aux autres...

Nous sommes tous concernés. Donner l'espoir, donner l'envie de se battre et de vivre.

Ensemble, nous sommes plus forts. Tous les bénévoles de l'association remercient chaleureusement la Mairie de BousSENS, toutes les personnes, les entreprises et les associations qui nous soutiennent



chaque année.
Merci beaucoup.



IMPACT KARATÉ 31

Ce début d'année fut riche en événements pour l'impact karaté 31. Tout

d'abord avec le loto annuel du club qui a connu une belle affluence, puis avec l'animation de self défense à l'occasion de la journée des droits des femmes qui a beaucoup plu aux participantes. Ensuite, avec la coupe des petits samourais, qui cette année encore, a connu un record de participations avec plus de 300 compétiteurs venus de tout le grand quart Sud-Ouest et enfin avec les diverses compétitions nationales et internationales auxquelles nos jeunes compétiteurs ont réussi à se qualifier avec brio.

L'impact karaté 31 s'impose comme le club de référence en Midi Pyrénées, par la qualité des cours dispensés à BousSENS, par la personnalité et les compétences de Johan et Sandrine, ses enseignants, par le dynamisme de ses bénévoles et grâce aux superbes performances de ses compétiteurs. Niveau résultats... la team combat du club s'est surpassée encore

cette saison lors des compétitions officielles, avec 34 médailles en Midi-Pyrénées, 17 podiums en Occitanie, 17 podiums nationaux, 3 en international et une première sélection avec l'équipe de France pour le jeune Thomas Ernwein, prévue pour début juillet en Croatie.

Les karatékas de BousSENS ont à cœur de faire honneur à ceux qui croient en eux et ils le prouvent.

La saison prochaine promet d'être encore plus sensationnelle, car, grâce à la Mairie de BousSENS, au Conseil Départemental et à la Région, les karatékas de BousSENS pourront évoluer dans un espace plus grand et adapté à toutes leurs activités. Les travaux sont en cours et le nouveau dojo, situé près de Continental devrait, si tout va bien, être prêt pour la rentrée de septembre.

De quoi pouvoir aussi accueillir plus aisément de nouveaux adhérents. Que vous ayez 4 ou 70 ans, que vous



soyez plutôt tenté par du karaté traditionnel et ses valeurs martiales, par de la self défense pour apprendre à vous protéger, par du Body défense training pour travailler votre cardio de façon ludique et retrouver une silhouette harmonieuse, ou bien tenté de faire découvrir le karaté à vos enfants et même à vos tout-petits chez les babys, en loisir ou en compétition... tout le mois de juin et septembre, Johan et Sandrine vous proposent des cours d'essais gratuits, alors... venez tester les disciplines proposées par l'Impact Karaté 31.

Renseignements au **06.60.86.93.98** ou sur le <https://www.facebook.com/groups/impactkarate31>





JUDO BOUSSENS 31



Les cours ont lieu tous les mercredis, jeudis et samedis matin au dojo pour les enfants, les adolescents et les adultes. A chaque tranche d'âge sa pédagogie. Les jeunes judokas s'entraînent de manière ludique grâce aux jeux et situations proposés par M. Bouchereau

Olivier notre enseignant, qui les aide à prendre confiance en eux, à développer leur souplesse, leur autonomie et leur sens de l'entraide.

L'apprentissage des techniques de contrôle et de projection ainsi que la chute, sont bien sûr des étapes fondamentales dans la vie du judoka.

Le grade viendra récompenser l'investissement et l'implication de chacun dans l'étude du judo Ju-jitsu et Chanbara, tout en se conformant au code moral qui regroupe les valeurs de respect, de courage, de contrôle de soi, de politesse, de sincérité, de modestie, d'honneur et d'amitié.

Des valeurs citoyennes trop souvent oubliées de nos jours.

Pour les plus expérimentés, les rencontres interclubs, les compétitions départementales et régionales mais aussi les stages de perfectionnement avec des hauts gradés, viennent rythmer la saison.



La coupe de BousSENS organisée le 20 janvier dernier par les bénévoles du club et avec les encouragements de M. SANS, Maire de la commune de BousSENS, a rassemblé plus de 150 judokas de 4 à 13 ans, venus de tout le Comminges et a généré une pluie de médailles.

Les jeunes, parents, enseignants et dirigeants des différents clubs invités sont tous repartis enjoués après cette belle journée.

Tous ces beaux résultats, ajoutés aux performances de nos stars du judo Français, dynamisent l'équipe du Judo Club BousSENS.

La convivialité, valeur essentielle de notre club, permet aux judokas de se retrouver autour de temps forts comme le goûter de Noël, la chasse aux œufs, la fête de fin année et bien sûr autour des tatamis avec Olivier Bouchereau, professeur de judo Ju-jitsu et Chanbara.

Alors venez rejoindre l'équipe du Judo Club BousSENS A vos kimonos !

Pour toute information contacter : Moulie Didier, Président du club : **06.08.54.06.53**

judoclubbousSENS31@mail.com

<http://judoclubbousSENS31.over-blog.com/>



LOS DANÇAÏRES DE BOUSSENS

Les danseurs toujours présents...

Après avoir fêté son trentième anniversaire cet automne, l'association poursuit ses activités avec des adhérents toujours nombreux.

Le bal annuel a eu lieu à la salle des fêtes le samedi 30 mars avec Parpalhon, un groupe gascon dynamique qui a enchaîné les danses et ravi les danseurs. La soirée a connu une belle participation.

L'association a été présente pour la journée sans écran à l'initiative des enseignants de l'école le 13 avril.

Des musiciens et quelques danseurs ont montré des danses aux petits et aux grands au soleil sur la place devant le kiosque dans une ambiance souriante.

Les ateliers se déroulent dans la salle des fêtes les mardis soirs de 18h30 à 20h30, en alternant un atelier 1er degré et un atelier 2d degré sous la direction de nos animatrices dynamiques et dévouées qui nous

aident à nous perfectionner et à découvrir toujours de nouveaux pas.



MÉLI MELO

Le club Méli -Melo a fait sa reprise dans le calme...

Nous avons toujours une exposition de nos peintures à la maison de retraite de Cazères.

Malgré le coût un peu élevé des fleurs, nous continuons nos compositions florales tous les derniers mercredis du mois.

Nous avons prévu d'accrocher nos tableaux pour une exposition à la Médiathèque de BousSENS **du 2 au 27 septembre 2019**, en souhaitant avoir de nombreux visiteurs.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Pour le club, Y. Frémond.



NATATION LOISIRS BOUSSENS

« Natation Loisirs BousSENS pour adultes Année 2019-2020 »

Cette activité se déroule à la piscine de Saint Gaudens (31), rue Romain Rolland.

Elle est ouverte à toutes et à tous sans distinction de domiciliation.

Les séances ont lieu les mardis de 19 h 30 à 21 h **uniquement pendant la période scolaire.**

Pour ceux qui le souhaitent, **un co-voiturage est mis en place** à partir de la Mairie de BousSENS à côté la résidence FIFI actuellement en construction, départ à 19 h.

Pour participer à cette activité, il vous est demandé **les frais d'entrée à la piscine (2 € actuellement).**

N'hésitez pas à vous faire connaître, vous serez les bienvenus.

Les cours de natation sont assurés par un éducateur sportif 1er degré (BEESAN).

Contact et renseignements : André HAZEBROUCK

Téléphone : 06 16 09 27 48 – email : amhazebrouck@gmail.com



PYRÉNÉES EXPRESSION

Le 14 avril dernier tous les adhérents ont participé à l'exposition de PRAT-BONREPAUX.

Le 23 avril nous avons accroché nos œuvres au Casino de Salies du Salat.

Le 15 juin aura lieu notre exposition annuelle à la Médiathèque de BousSENS.

Nous avons le projet cette année de créer un atelier broderies

et tricotage. Si des dames sont intéressées, elles peuvent me joindre au 05.61.98.15.70.

Nous renouvelons tous nos remerciements à M. Le Maire et son Conseil Municipal pour le soutien qu'ils nous apportent.

La Présidente Solange SERRIS





ÉCOLE DE CHANT SONG DAY

L'école de chant Song Day propose depuis 6 ans des cours de chant individuels, permettant à des chanteurs de tous âges et de tous niveaux de s'épanouir à travers la musique.

L'association Song Day intervient également auprès des écoliers du groupe scolaire sur les Temps d'Activité Périscolaires pour donner l'occasion aux plus jeunes de profiter des bienfaits du chant et d'exprimer leur talent.



Elle participe également à l'organisation d'un stage de chant destiné à tous à BousSENS durant le mois de février. C'est à chaque fois un grand moment d'échange et de partage, riche en émotions.

Le 20 avril, en s'inscrivant au concours de chant « les Voix du Sud-ouest », 13 élèves de l'école ont eu l'occasion de s'essayer à la scène, certains pour la première fois...

Suite à la sélection à l'aveugle faite par 3 anciens candidats de l'émission « The Voice » (Awa, Victoria et Casanova), 7 d'entre eux ont été sélectionnés pour la demi-finale.

Ils ont eu la chance de bénéficier d'un après-midi de coaching et 3 d'entre eux ont été sélectionnés pour la finale le 28 septembre à Limoux (Aude). Mais au-delà du résultat, ce concours a permis à chacun de vivre une expérience extraordinaire !



Pour terminer l'année en musique, le spectacle de l'école aura lieu à BousSENS le 15 juin à 19h30.

Une nouvelle occasion pour nos élèves de monter sur scène et de laisser parler leur cœur.

Nous vous attendons nombreux pour venir les encourager et découvrir tous ces jeunes talents.



BOUSSENS CASSAGNE MAZÈRES TENNIS

Tournoi Adultes – Avril/Mai 2019

Le tournoi Adultes du BCMT a eu lieu durant les vacances de printemps.

À noter les très bons résultats des licenciés du BCMT :

- **Simple Seniors Hommes** : Vainqueur Pierre GUERS et Finaliste Denis MATILE.
- **Simple +35 Hommes** : Vainqueur Fabrice PALAZZI,

Finaliste Romain Clarence et Demi-Finaliste Arnaud SIGNOL et Rémi MOUSSARON.

- **Double Hommes** : Vainqueurs Mathieu NORQUET et Denis MATILE, Finalistes Marc FAGGIONATO et Pierre GUERS, et Demi-Finalistes Louis GREIL et Michaël MONCET.

- **Double Mixte** : Demi-finalistes Carine et Antoine LIVOTI.

- **Repêchage Messieurs** : Demi-finalistes Jean-Marie NGUYEN et Mickaël MAHOUDO.





Résultats Compétitions par équipes

ÉQUIPES ADULTES	
Dames	Maintien en 3ème division régionale
Equipe 1 Hommes	Montée en 1ère division régionale
Equipe 2 Hommes	Montée en 2ème division régionale Vainqueurs du challenge Laffont
Equipe 3 Hommes	Joue la montée en 4ème division régionale
Equipe 4 Hommes	Joue la montée en 5ème division régionale
Equipe +35 ans Hommes	Montée en 1ère division régionale
Equipe Vétérans Hommes	Maintien en 2ème division régionale
ÉQUIPES JEUNES	
13/14 ans	Quarts de finalistes départementaux
Equipes 1 et 2 17/18 ans	Quarts de finalistes départementaux

Chez les jeunes, deux équipes 8/10 ans, une équipe 11/12 ans et deux équipes 13/14 ans débutent le challenge du Cagire.

Quelques dates à noter :

Prochaine compétition organisée par le club : le tournoi des Jeunes du Magic Circuit du 17 au 24 Août 2019. Comme chaque année, un stage avant la rentrée scolaire est organisé.

Il aura lieu du 26 au 30 Août 2019.

Ces stages sont **OUVERTS À TOUS** (licenciés ou non), n'hésitez pas à nous contacter pour davantage de renseignements.

De plus, cette année des cours de **PADEL** seront également proposés !

Pour tous renseignements :

FAGGIONATO Marc
professeur diplômé d'état de tennis
06 85 64 67 76.

PALAZZI Fabrice
professeur diplômé d'état de tennis
07 77 83 44 69.

COURTOUX Jérémy
Président du club
06 77 47 35 71.

Adresse mail du Club :

bcm-tennis@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité en temps réel sur le site internet du club, sur Facebook et Twitter « BousSENS Cassagne Mazères Tennis ».

TENNIS DE TABLE BOUSSENS

L'édition 2019 du tournoi de BousSENS a réuni des joueurs de tous niveaux, venus de tout le département de la Haute-Garonne et même de départements voisins comme le jeune Simon du club de St Girons en Ariège. Une belle journée de tennis de table lors de laquelle les joueurs ont enchaîné match sur match de 8h30 à 20h30 en faisant quelques pauses pour profiter des savoureux sandwiches à la saucisse ou au magret de canard préparés par Michel, Alain et Nicolas,



nos fidèles cuisiniers du jour ! Bertrand et Joël tenaient quant à eux la buvette et proposaient de délicieux gâteaux concoctés par les joueurs du club de

BousSENS présents ce dimanche.

Une très grande satisfaction pour les membres du bureau a été de voir de nombreux joueurs du club accéder au carré final dans plusieurs tableaux :

- dans le tableau Enfants de moins de 15 ans, 3 joueurs de BousSENS (Samuel, Clément et Robin) sont parvenus au stade des demi-finales. Mais Robin a dû s'incliner en finale en 4 sets face à Simon, du club de St Girons.

- Dans le tableau Débutants, deux jeunes du club (Angel et Aldric) se sont retrouvés en demi-finale ainsi qu'un adulte, Patrice, nouveau venu sur le tournoi. C'est Aldric qui a réussi à décrocher son ticket pour la finale mais il a dû s'incliner face à Simon, après un match très serré en 5 sets et 11-9 au dernier, bravo Aldric !

- Dans le tableau Loisirs, 3 joueurs du club étaient en demi-finales, Rodolphe, Stéphane et Robin. En 4ème, Patrice, joueur non licencié, espérons qu'il décide de rejoindre notre effectif l'an prochain ! C'est Rodolphe, qui a pris la licence cette année à



BousSENS, qui l'emporte en finale face à Stéphane.

- Dans le premier tableau classé (non classés à 699), 3 joueurs du club en demi-finales (Fabien, Pierre et Rodolphe) et Rémy, du club de Pointis de Rivière. C'est finalement Rodolphe qui l'emporte en finale face à Fabien, après un match très serré en 5 sets ! Bravo Rodolphe, belle recrue pour le club !

Dans les 2 tableaux les plus élevés, pas de représentants de BousSENS à partir des quarts de finale, mais ça viendra ! On a pu constater de très gros progrès de l'ensemble des joueurs grâce notamment à la politique de formation du club, alors rendez-vous à eux dans les années à venir !

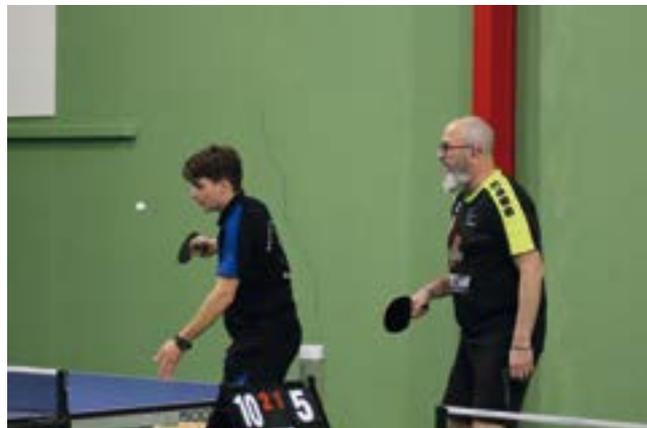
- Dans le tableau non classés à 999, en demi-finales, 2 joueurs du club de Rieumes (Stéphane et Francis), un joueur de Pointis de Rivière (Rémy) et un joueur du club de St Orens (Michel). C'est finalement Stéphane Robert qui l'emporte en finale en 3 sets face à Michel Delomenie.

- Dans le tableau toutes catégories, grosse présence du club de Pointis de Rivières en demi-finales avec François, Pierre et Lulu mais c'est finalement Stéphane Robert de Rieumes qui l'emporte face à Pierre après une belle finale en 4 sets !

Véritable journée marathon pour Stéphane Robert qui décroche le titre dans les 2 catégories les plus hautes, bravo à lui !

Un grand merci à M. Sans, le Maire de BousSENS et à son équipe (Sylvie, Françoise et Isabelle) qui sont restés jusqu'au bout malgré l'heure avancée afin de remettre les récompenses et boire un verre bien mérité par tous les joueurs à la fin de cette belle journée !

Le club tient à remercier chaleureusement tous ses partenaires sans le soutien desquels cette organisation ne serait pas possible : Vival Casino BousSENS, Super U Martres-Tolosane, Optic 2000 Martres-Tolosane, Intermarché Mane, Intersport St Gaudens, Auto-école Maryse à Montsaunès, Virgin Coiff à St Martory, Garage JS Pneu Service à St Martory, Pizza Rozacoco à Roquefort sur Garonne, La ronde des poulets à Lafitte Vigordane et Isabelle Touzanne, soins énergétiques à BousSENS.



Et bien entendu la Mairie de BousSENS et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Tous les résultats en détails sur notre site ainsi que l'album photos de la journée :

<http://www.tennis-de-table-bousSENS.com>

<https://www.facebook.com/TTBousSENS/>





L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

A C C A – CHASSE	05.61.90.13.85	JUDO CLUB BOUSSENS 31	06.09.85.31.45
ADREM RECYCLAGE	06.12.04.69.34	LE FIL D'ARGENT	05.61.90.11.50
ANCIENS COMBATTANTS	06.88.12.38.94	LOS DANÇAÏRES	06.74.97.35.10
ARTS ET MUSIQUE	05.61.90.05.95	MABROC FOOTBALL	Ecole de foot 06.03.22.76.37
BOUSSENS ENERGIE	06.32.35.40.25		Ecole de foot sénior 06.72.86.81.21
CHŒURS DES TROIS VALLEES	07.82.53.52.86	MELI-MELO CRÉATIF	06.46.64.55.23
COMITE DES FÊTES	06.76.48.39.29	MUSIKAVIVRE	06.52.05.99.49
ELDORADO COUNTRY	05.61.97.45.11	PING PONG LOISIRS	06.47.94.36.57
ETOILES DE L'ESPOIR	06.24.43.35.32	PYRENEES EXPRESSION	05.61.98.15.70
ECOLE DE PÊCHE	05.61.90.34.61	RANDO CLUB	06.80.20.97.33
GYM-EVEIL CORPOREL	06.24.17.08.24	SONG DAY (école de chant)	06.41.70.87.77
IMPACT KARATÉ 31	06.60.86.93.98	BOUSSENS CASSAGNE MAZÈRES TENNIS	06.85.64.67.76

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GABORIT Sawyer Claude-Michelle, Françoise

née le 27.11.2018 à Toulouse, fille de GABORIT Yoann et Cécile

BOUCHET Adèle Jacqueline Éliane

née le 29.01.2019 à Saint-Gaudens (31) fille de BOUCHET Régie et Claire

PUJOL Eden,

né le 17.04.2019 à Quint-Fonsegrives (31) fils de PUJOL Yannick et MARCHAL Rénate

BOUARD Dylan Corentin,

né le 05.06.2019, fils de BOUARD Corentin et Anaïs

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES



COUVRI Laurent et RAUFAST Jennifer,

le 25.05.2019

DÉCÈS

JOUBES Avit, le 22.12.2018

FABARON Max, le 02.01.2019

VASSE Odette, le 10.01.2019

LUCEL Christel, le 27.01.2019

FRACHISSE Sylvie, le 19.04.2019

Toutes nos sincères condoléances
aux familles



Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15

Secours depuis
un téléphone portable
112
EAU 05.61.94.81.81

GAZ 0800.473.333
ELECTRICITE
09.72.67.50.31

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h00
Secrétaire Générale :
Guylaine DARMANI
Marchés Publics - Urbanisme
Comptabilité :
Pascale FABIÉ
Accueil : Marie-Claude MALLET
Tél : 05.61.90.02.25
Fax : 05.61.90.07.88
mairie-de-boussens@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Ouverte au public:
Lundi de 13h30 à 17h00
Mercredi de 10h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Vendredi de 13h30 à 18h00
Responsable : Karine FALEMPE
Tél : 05.61.87.54.15
mediatheque-de-boussens@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Vendredi : 13h30 à 16h30

Le samedi de 10h00 à 12h00
Tél : 05.61.98.27.15
Accueil : Myriam OUSSET

LA GARE Tél : 05.61.90.00.01

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Tél : 05.61.90.01.04

ECOLE MATERNELLE Tél :

05.61.90.02.51

CANTINE SCOLAIRE Tél :

05.61.90.05.92

ALAE

Tél. 05.61.98.28.92 ou
06.67.12.34.87

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30
Mercredi de 7h30 à 8h50

ALSH Mercredi de 11h40 à 18h30

ATELIERS MUNICIPAUX Tél :
05.61.97.13.23

MICRO CRECHE

« Les Petits Loups du Plateau »
Tél. : 05.61.97.13.53

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundi : déchets non recyclables
Mercredi : déchets recyclables
RAMASSAGE DES DECHETS VERTS
Jeudi

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le 1er lundi du mois

DECHETTERIE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-11h45 et 14h-17h
Jeudi : 14 -17h
Samedi : 9h-11h45 et 14h-17h
Dimanche et jours fériés :
fermeture
Tél : 05.61.97.00.66
Sortie Cazères (près A64)

STADE - SALLE DE SPORTS

Tél : 06.61.81.99.25

CAMPING MUNICIPAL (Ouvert toute l'année)

Renseignements :
05.61.90.03.60 au 06.61.81.99.25

ASSISTANTES SOCIALES

Mmes BOUDRISSA / DENJEAN
FAYAS / MORERE
Sur Rendez-vous à la maison des
solidarités à Cazères / Garonne
05.61.98.44.70

ASSISTANTE MATERNELLE

Mme BONZOM Laetitia
Tél : 06.63.61.70.41

SERVICES RELIGIEUX

4ème samedi du mois à 18h

MEDECINS

Dr. Cazavet / Dr. Panaitu
Tél : 05.61.90.04.08

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES D.E.

M. Teychenne / M. Ferrandini
Mme Zerlaudt / M. Dejean
Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

OSTEOPATHE

M. Viguié
Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

ORTHOPHONISTE

Mme Gabas Tél : 05.61.97.45.73

PHARMACIE

M. Castan Tél : 05.61.90.00.04

INFIRMIERE

Mme Boutonnet Tél : 05.61.90.40.30

INFOGRAPHISTE - WEBDESIGNER

Mme Alice JIN
Tél: 06.51.12.81.22

TRADUCTRICE CHINOIS

Mme Alice JIN
Tél: 06.51.12.81.22

REIKI - HYPNOSE

Mme Touzanne Isabelle
Tél : 05.61.90.72.05 / 06.24.43.35.32

ACCES CONSCIOUSNESS

Ouverture de la conscience
Virginie SAMMUT Praticienne Acces
Bars et MTVSS à domicile sur RDV
Tél : 06.48.07.44.14
Déplacement 15km

HOME STAGING EXPERT PEP'IMMO

Caroline Munier
Tél: 06.50.78.60.13

YES INTERIM

Tél : 05.61.98.22.00

MENUISERIE SAUBENS

Tél : 05.61.90.14.93

SAUVAGE René - maçonnerie

Tél : 09.65.34.63.86 / 06.83.38.47.08

Contrôle Technique SECURITEST

Tél : 05.61.98.20.95

PRO.CO.bois.

Vente de bois de chauffage

Tél : 05.61.97.67.61 / 06.77.47.92.57

COUDY Laure

Pose carrelage et dallage

Tél: 06.25.26.33.08

COIFFURE MIXTE

BEATRICE av du 11 nov. 1918

Tél : 05.61.90.01.01

NATHALIE 6 rue des jardins

Tél : 05.61.90.50.58

KATTY COIFFURE z i Sansonnet

Tél : 05.61.90.00.57

COIFFURE A DOMICILE

CARINE lot. calaouères

Tél : 06.20.75.57.15

ALIMENTATION-BAR-PRESSE- JEUX

Edwige et Nadège BUDERA

Horaires : **Ouvert 7j/7**

Lundi au Vendredi 7h30 à 20h

Samedi : 8h à 20h

Dimanche : 8h à 12h30 et de 17h30

à 20h

Tél : 05.61.90.00.75

BOULANGERIE-PÂTISSERIE BOUSSENS

Tél : 07.84.37.18.45 - Ouvert tous
les jours sauf le mardi

HÔTEL - RESTAURANT DU LAC**

Tél : 05.61.90.01.85

RESTAURANT « CHEZ BRI »

Tél : 05.62.01.43.75

PIZZA A EMPORTER - DAM 2 PIZZ

Tél : 05.61.87.09.84

TRAITEUR & CUISSON

M. BRETON Thierry

Tél : 06.69.09.44.08 / 09.83.88.17.60

CAFÉ DE LA GARE "EL LOCO"

Tél : 06.17.03.70.79